



# LETTRE D'INFORMATION

## NATURA 2000 EN MARAIS POITEVIN

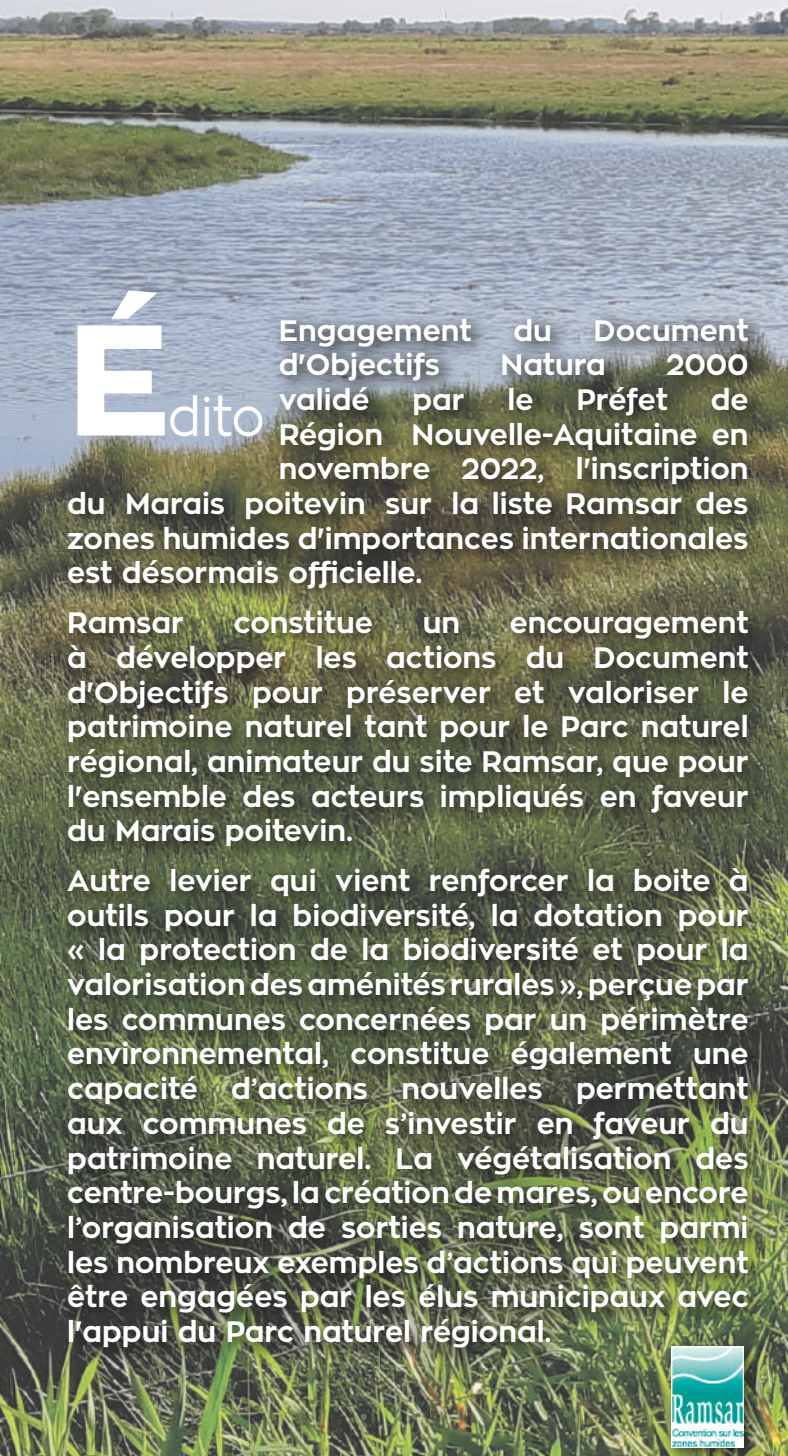
Hiver 2023 | n°6



Johann Leibreich  
Directeur de l'Etablissement  
public du Marais poitevin



Pascal Duforestel  
Président du Parc naturel  
régional du Marais poitevin



### Édito

Engagement du Document d'Objectifs Natura 2000 validé par le Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine en novembre 2022, l'inscription du Marais poitevin sur la liste Ramsar des zones humides d'importances internationales est désormais officielle.

Ramsar constitue un encouragement à développer les actions du Document d'Objectifs pour préserver et valoriser le patrimoine naturel tant pour le Parc naturel régional, animateur du site Ramsar, que pour l'ensemble des acteurs impliqués en faveur du Marais poitevin.

Autre levier qui vient renforcer la boîte à outils pour la biodiversité, la dotation pour « la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales », perçue par les communes concernées par un périmètre environnemental, constitue également une capacité d'actions nouvelles permettant aux communes de s'investir en faveur du patrimoine naturel. La végétalisation des centre-bourgs, la création de mares, ou encore l'organisation de sorties nature, sont parmi les nombreux exemples d'actions qui peuvent être engagées par les élus municipaux avec l'appui du Parc naturel régional.



## Natura 2000, une biodiversité à préserver

Le site Natura 2000 Marais poitevin s'étend sur 68 023 ha. Il présente une mosaïque d'espaces naturels caractérisée par des milieux humides (prairies, boisements...), des espaces littoraux, des coteaux calcaires et un réseau hydraulique dense. Cette diversité de milieux naturels accueille de nombreuses espèces et constitue un patrimoine biologique reconnu qu'il convient de préserver.

Natura 2000 est né de la volonté de maintenir cette biodiversité tout en tenant compte des activités sociales, économiques et culturelles présentes sur les sites désignés.

En France, en 2022, il existait 1 756 sites Natura 2000 sur une superficie totale de 112 304 km<sup>2</sup> soit 13 % du territoire français.



# La biodiversité du Marais poitevin

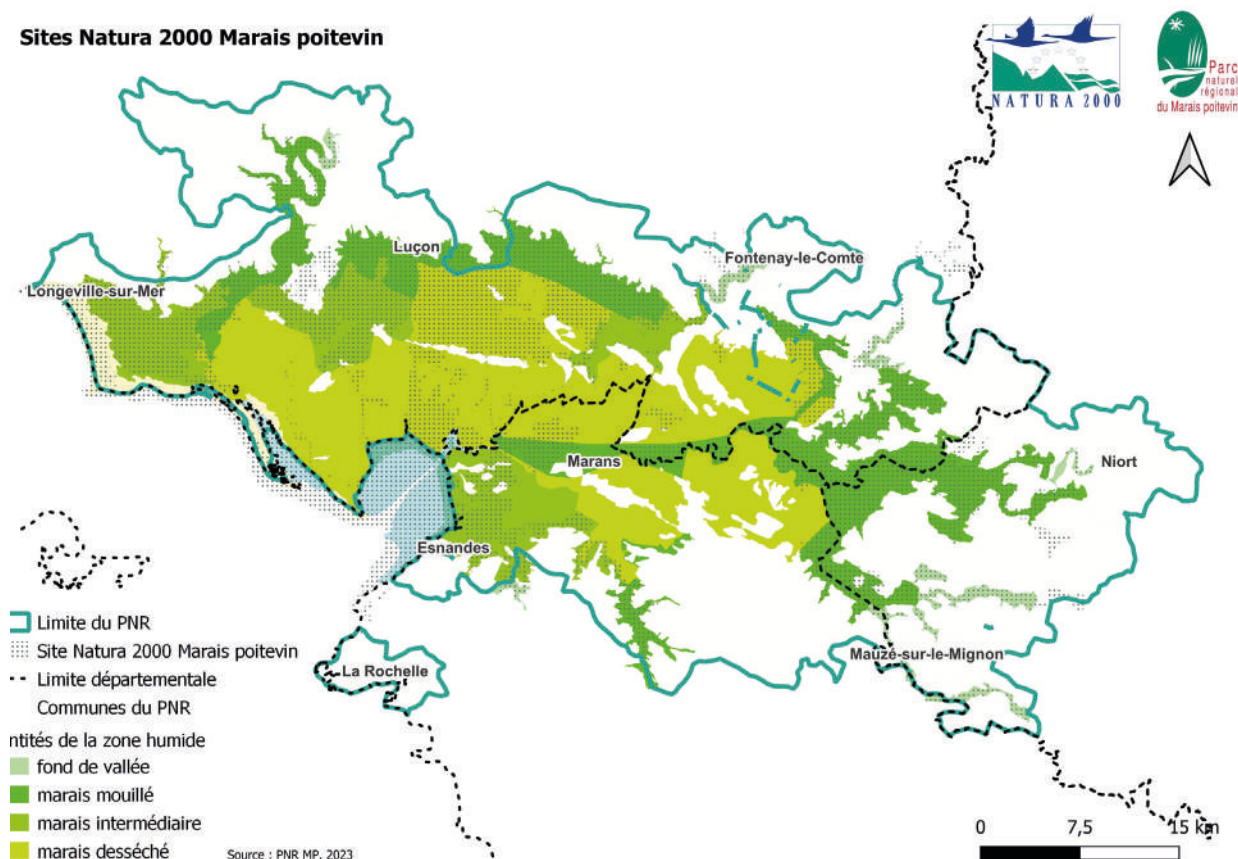
Le Marais est une zone humide qui assure des fonctions hydrologiques, épuratrices et écologiques. En stockant et transférant l'eau qui les traverse, les zones humides constituent de véritables éponges à l'échelle du bassin versant. Elles ont un rôle de filtre pour la qualité de l'eau en retenant la matière en suspension. Le piégeage des matières organiques participe au stockage du carbone.

D'un point de vue écologique, les zones humides sont des écosystèmes riches et complexes, qui offrent des conditions de vie favorables à de nombreuses espèces. En effet, bien qu'elles ne représentent que 5 à 10 % du territoire, elles abritent 35 % des espèces rares et en danger. En France, la moitié des oiseaux et un tiers des espèces végétales dépendent de leur existence.



**Les prairies subsaumâtres**, caractérisées par un taux de salinité résiduelle et un gradient d'humidité, sont support d'espèces nicheuses comme la Barge à queue noire.

## Sites Natura 2000 Marais poitevin



◀ **Barge à queue noire**

La zone humide du Marais poitevin se caractérise par la diversité de ses milieux et lui confère une grande richesse écologique. Le site Natura 2000 Marais poitevin comprend 169 espèces et 33 habitats d'intérêt européen. C'est à ces caractéristiques exceptionnelles que le Marais doit son classement en site Natura 2000 en 2004 et désormais en site Ramsar.





Les trois quarts des héronnières du Marais poitevin se situent dans des boisements humides. Le bihoreau gris est un petit héron qui se nourrit dans les eaux peu profondes.



L'Ophrys abeille est une orchidée qui apprécie les pelouses calcicoles des îles calcaires du marais. Ces milieux sont également favorables à l'accomplissement du cycle de vie d'insectes comme l'Azuré du serpolet.



Les tourbières, zones humides colonisées par la végétation dans un milieu saturé en eau, accueillent de nombreuses espèces d'amphibiens comme la Grenouille agile.



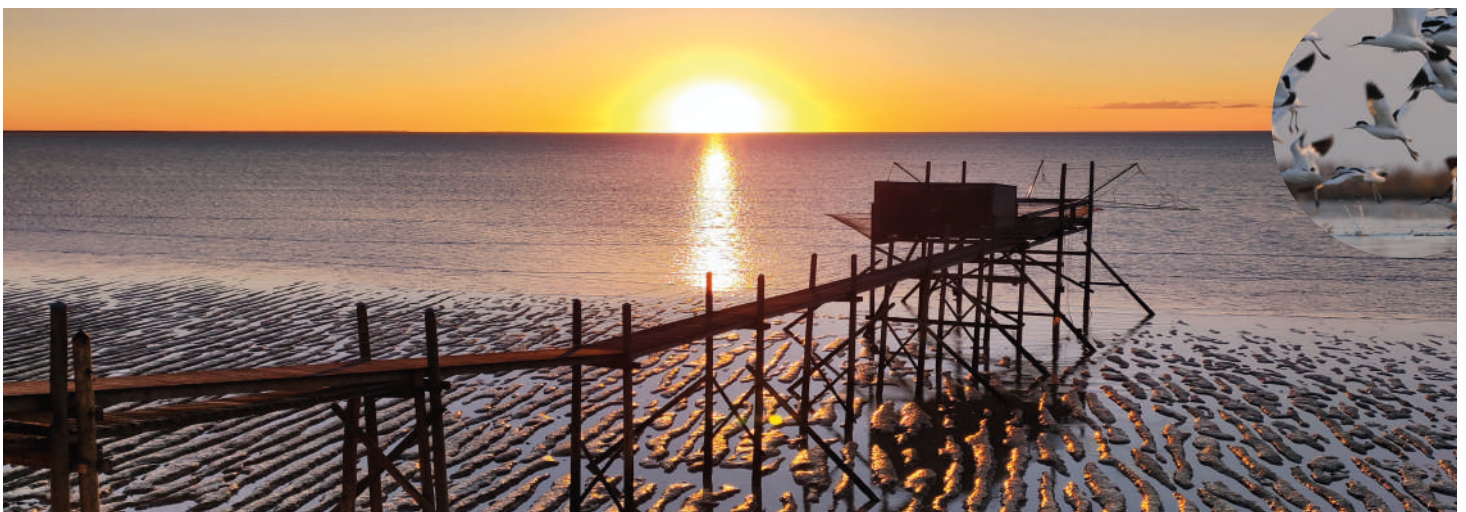
Les pieds de dunes sont des sites de nidification du Gravelot à collier interrompu et les dépressions humides dunaires sont favorables au Pélobate cultripède.



L'Iris bâtard, emblème des prairies subsaumâtres, témoigne de la présence de sel dans les sols et d'une gestion par pâturage.



Le réseau hydraulique, véritable fil conducteur du marais, est le support de nombreuses espèces piscicoles, notamment l'Anguille, mais également de mammifères aquatiques comme le Campagnol amphibie.



Les vasières et les prés salés sont de véritables garde-manger pour les oiseaux d'eau comme l'Avocette élégante ou pour les poissons.

# Les dispositifs propres à Natura 2000

Actuellement, divers dispositifs complémentaires offrent la possibilité à toute personne ou acteur de participer à la préservation de la biodiversité du site Natura 2000 du Marais poitevin.



## Les contrats Natura 2000

Le contrat Natura 2000 permet au demandeur de bénéficier d'un accompagnement financier pour rémunérer son engagement ou le coût des travaux réalisés en faveur de la biodiversité.

Il existe différents types de contrats selon la vocation des parcelles :

Les contrats agricoles, à destination des agriculteurs, correspondent aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Ils permettent une indemnisation de la perte économique liée à la mise en œuvre de pratiques agricoles favorables à la biodiversité.

Les contrats Natura 2000 non agricoles permettent de bénéficier de financements pour réaliser des travaux de valorisation écologique, à but non productif, sur tous les types de milieux.

## La charte Natura 2000

Tout propriétaire ou ayant droit d'une parcelle en site Natura 2000 peut signer une charte Natura 2000. Démarche volontaire, l'adhésion à la charte encourage les pratiques favorables à la préservation des habitats et espèces d'intérêt européen. Ces pratiques n'entraînent pas de dépenses supplémentaires pour les adhérents. En contrepartie de son engagement, le signataire de la charte peut bénéficier de l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).

## Les évaluations d'incidences

Les projets d'aménagement doivent tenir compte de leur impact sur la biodiversité, avec l'objectif de le limiter ou de le compenser. Pour tout projet sur le territoire du site Natura 2000, vous pouvez bénéficier de l'accompagnement du Parc. Il vous guidera pour réaliser l'évaluation d'incidences qui vous sera demandée par les services de l'Etat. Ainsi, vous déterminerez l'impact de votre projet et profiterez de conseils le cas échéant.

Le site Natura 2000 Marais poitevin réunit de nombreux acteurs. Leurs champs de compétences (urbanisme, gestion de l'eau, tourisme ...) influencent la répartition des habitats et des espèces. C'est pourquoi les politiques publiques portées par les acteurs contribuent à la mise en œuvre de Natura 2000 : les documents d'aménagement du territoire (PLU, SCOT...), les outils de gestion de l'eau (SAGE, contrats territoriaux eau...), les outils de préservation de la biodiversité (Plan de gestion des espaces protégés, acquisitions foncières) ...



# Exemples de suivis biodiversité menés par le Parc et ses partenaires en 2023

L'Observatoire du Patrimoine Naturel fédère un réseau d'une trentaine d'acteurs qui réalisent des inventaires pour suivre l'évolution de la biodiversité et orienter les mesures de gestion. Il permet, entre autres, de suivre et d'évaluer les actions du Document d'Objectifs qui régit le site Natura 2000.

## La préservation des busards

De quoi s'agit-il ? L'objectif de cette action est le dénombrement et le suivi des couples nicheurs de busards, afin d'engager des mesures de protection avec les exploitants agricoles.

Actualité 2023 : Cette année est marquée par la découverte de 169 nids. En effet, 269 jeunes busards cendrés ont pris leur envol dont 238 (88%) grâce aux actions de protection menées par les bénévoles et salariés des structures partenaires.

Les partenaires : Les Ligues pour la Protection des Oiseaux de Vendée et Charente-Maritime, l'Association de Soutien Technique à l'Unité de Recherche sur la Reproduction de Rapaces en Rapaçarium et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres.

Les financeurs : Les Régions Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire, les Départements de Vendée, Charente-Maritime et Deux-Sèvres.



◀ Busard cendré

Hermelles ▶



## Le suivi des récifs d'Hermelles

De quoi s'agit-il ? L'objectif de cette étude est le suivi de l'état de santé des récifs d'hermelles à la pointe du Grouin du Cou à la Tranche-sur-Mer. Ces récifs sont des formations construites par des vers marins, appelés Sabellaria alveolata.

Actualité 2023 : Cette année, le Parc naturel régional du Marais poitevin a engagé la collecte des données de température et de recouvrement des Hermelles. L'opération est conduite en fin d'hiver, en mars, et en fin d'été courant septembre, lors des grands coefficients de marée.

Les partenaires : Projet coordonné par le Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis.

## La cartographie des potentialités pour les poissons migrateurs

De quoi s'agit-il ? Cette étude a pour objectif d'identifier les habitats favorables à la reproduction des poissons migrateurs qui fréquentent le Marais poitevin.

Actualité 2023 : Cette année, 278 km de voies d'eau ont été parcourus par le Parc naturel régional, complétant ainsi les 450 km réalisés en 2022. La cartographie des potentiels habitats de reproduction qui en résulte est un outil d'aide à la décision pour rétablir les continuités écologiques sur le Marais poitevin.

Les partenaires : Loire Grand Migrateur, les syndicats gémapien (Lay, Vendée Sèvre Autises et Sèvre niortaise Mignon), les fédérations départementales de pêche de la Vendée, de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres.

Les financeurs : L'Agence de l'Eau-Loire Bretagne, les fonds FEDER Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine, l'Établissement public du Marais poitevin, et les Régions Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire.

# Exemples d'actions

en faveur de la biodiversité menées par le Parc et ses partenaires en 2023

## Les Contrats Natura 2000 du Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine

Le Parc a accompagné le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine, propriétaire et gestionnaire de sites, pour déposer 9 Contrats Natura 2000 sur des parcelles de végétation herbacée haute humide, appelée mégaphorbiaie (par exemple à Saint-George-de-Rex, à Saint-Hilaire-la-Palud ...). Ce type de milieu est support d'une biodiversité riche comme la Loutre d'Europe, le Cuivré des marais, espèces d'intérêt européen. La préservation de ce milieu est d'autant plus importante qu'il représente 23 ha sur 68 023 ha. Les contrats consistent en la mise en œuvre d'une gestion par fauche des milieux ouverts et/ou de chantier d'entretien par débroussaillage léger afin que ces milieux ne se referment pas par la pousse d'arbres ou d'arbustes. Ces travaux seront financés par la Région Nouvelle-Aquitaine et par l'Europe.

Cuivré des marais



Mégaphorbiaie



Passages à loutre

Loutre d'Europe



## Le projet MAVI - Maintenir des marais vivants face au changement climatique

Les marais littoraux atlantiques font l'objet d'une étude à travers le projet MAVI (2023-2027) financé par l'INRAE et la Région Nouvelle-Aquitaine. Ces écosystèmes vitaux pour la biodiversité et le stockage du carbone font face aux conséquences pressantes du changement climatique et aux défis de la gestion de l'eau. Ainsi, le projet MAVI s'attelle notamment à comprendre les interactions entre la biodiversité et la séquestration du carbone, sous l'effet de la gestion de l'eau, et à co-concevoir, entre acteurs, des « pratiques » agropastorales et de gestion durable de l'eau, sans compromettre la conduite des élevages. Sur le périmètre du Parc naturel régional du Marais poitevin, des actions seront menées en étroite collaboration avec les acteurs notamment sur la Réserve Naturelle Régionale du Marais de la Vacherie. Ce travail permettra d'affiner et d'outiller les actions de gestion sur le site Natura 2000.

## Un nouveau passage à loutre

L'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin recense les collisions routières avec la Loutre d'Europe. Afin de permettre des déplacements sécurisés des mammifères semi-aquatiques, le Parc naturel régional a réalisé un passage à Loutre d'Europe avec le Département de la Vendée, le Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autise, l'Association Syndicale Autorisée des Marais du petit Poitou et du commandeur à la limite communale de Puyravault et de Sainte-Radégonde-des-Noyers. Cette installation, située sous le pont de Galerne, permet de rétablir la circulation des mammifères semi-aquatiques qui empruntent les bords de berges pour se déplacer.



## La restauration du Mignon à Val du Mignon

Le Syndicat mixte du bassin versant de la Sèvre niortaise (SMBVSN) a réalisé des travaux de restauration du cours d'eau du Mignon situé en site Natura 2000. Pour cela, le SMBVSN a reprofilé le lit du cours d'eau en y déversant des graviers de différentes granulométries. Ces travaux ont pour objectifs la restauration des habitats aquatiques, du rôle épurateur du cours d'eau et l'oxygénation du milieu. La réduction de la vitesse de circulation de l'eau dans la rivière permettra d'optimiser la recharge des nappes alluviales.



▲  
avant travaux



▲  
après travaux

## Le nouveau dispositif MAEC 2023

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont ouvertes sur les territoires présentant des enjeux environnementaux. Le Marais poitevin, site Natura 2000 et zone humide d'importance internationale, en bénéficie. Il s'agit du 8ème dispositif, preuve d'un engagement de longue date dans ces démarches agro-environnementales. Les MAEC poursuivent l'objectif de préserver les surfaces de prairies et de conforter l'élevage dont elles dépendent. En contrepartie, l'éleveur est indemnisé à hauteur du manque à gagner.

L'Etablissement public du Marais poitevin (EPMP) est l'opérateur des MAEC sur le Marais. Il s'appuie sur les Chambres d'agriculture Charente-Maritime-Deux-Sèvres et Pays de la Loire et le Parc naturel régional du Marais poitevin pour les mettre en œuvre. Ce dispositif est financé par des fonds européens et de l'Etat. En 2023, la surface contractualisée pour la préservation des milieux humides et des espèces s'élèverait à 17 860 ha. 96 hectares de culture ont été converties en prairie.

## L'articulation du Document d'Objectifs Marais poitevin avec le document de gestion du Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis.

Le Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis est reconnu pour sa richesse spécifique et sa mosaïque d'habitats. A ce titre, il accueille un maillage particulièrement dense de 25 sites Natura 2000 qui couvrent 99,47 % de son périmètre.

Parmi ces 25 sites, 7 sont gérés par le Parc marin. Ce dernier travaille en étroite collaboration avec les structures animatrices des 18 autres sites « terremer » dont le site Natura 2000 Marais poitevin.

Le Parc marin apporte un appui technique et méthodologique afin de garantir la cohérence entre les objectifs du plan de gestion et ceux des documents d'objectifs élaborés par les structures animatrices des sites Natura 2000. La DREAL Nouvelle-Aquitaine finance la démarche.

# Gouvernance du site Natura 2000

## État Français

RESPONSABLE DEVANT LA COMMISSION EUROPÉENNE DE LA MISE EN ŒUVRE DES DIRECTIVES HABITATS ET OISEAUX, L'ÉTAT A UNE OBLIGATION DE RÉSULTATS

## Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DREAL Pays de la Loire  
DREAL Nouvelle-Aquitaine

## Direction Départementale des territoires et de la Mer

DDT Deux-Sèvres  
DDTM Charente-Maritime  
DDTM Vendée

## Établissement public du Marais poitevin

OPÉRATEUR DU SITE DEPUIS 2012  
SIMON-PIERRE GUILBAUD  
Gestion opérationnelle des niveaux d'eau  
Etablissement public du Marais poitevin  
1 rue Richelieu  
85 400 Luçon  
02 51 56 56 27  
simonpierre.guilbaud@epmp-marais-poitevin.fr  
www.epmp-marais-poitevin.fr

## Parc naturel régional du Marais poitevin

ANIMATEUR DU SITE NATURA 2000  
Laurane Lequellec et Alain Texier  
Chargés de mission Natura 2000  
2 rue de l'Eglise  
79 510 Coulon  
L.lequellec@parc-marais-poitevin.fr  
a.texier@parc-marais-poitevin.fr  
www.parc-marais-poitevin.fr

## Comité de Pilotage (COPIL)

271 personnes et organismes  
Ajuste et valide les propositions de l'opérateur et suit la mise en œuvre des actions  
Président : Directeur de l'EPMP  
Site Natura 2000  
<https://marais-poitevin.n2000.fr/>



Etablissement public  
du Marais poitevin

